

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 MARS 2026 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Madame FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Christian de BOISSIEU, Marie Christine SEYTIER, Jean-Marc RIGAUD, Stéphanie PARIS, Philippe BROYER, Sylvie SONNERY, Jean-Pierre BLANC, Aurélie KREUTER, Fabrice BOURDIN, Christine BOURDIN-BARDET, Quentin BRESSON, Bénédicte ELEGBEDE, Patrick TENAND, Marlène BRISSEZ, Rémi ENTEMEYER, Laure BARBISIO, Thierry DEROUBAIX, Zarifé SPAHIU, Alain RICHER, Pascale ARBORE, Emeric BERNE, Florence JACQUET-FRANCILLON, Rémi CHRISTIN, Marine PELISSIER, Mohamed ABBES, Marie-Claudie QUELIN, Maxime PITTO, Delphine BOUILLET, Frédéric LAFAYOLLE DE LA BRUYERE

Le quorum est atteint.

Monsieur RIGAUD est désigné secrétaire de séance.

2026.02.01

NOMINATION D'UN OU UNE SECRÉTAIRE DE SÉANCE

(Rapporteur : Daniel FABRE)

Nomenclature : 5.3 : Désignation des représentants

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit en son article L. 2121.15 qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il s'agit donc de nommer le secrétaire de la séance de ce jour par vote à main levée.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

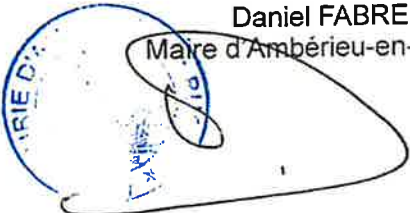
1. DE NOMMER Monsieur Jean-Marc RIGAUD, secrétaire de séance.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 20 MARS 2026

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Jean-Marc RIGAUD
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20260320-Del_2026_02_01-DE
Date de télétransmission : 20/03/2026
Date de réception préfecture : 20/03/2026

